L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 7 MARS 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1882.—Température — Temps partiellement couvert et gelée locales, vents froids du nord au nord-ouest et baromètre plus haut.

Température du 6 mars 1882

Thermomètre de G. Dumaine, Opticien, Pharmacien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 heures du matin.....	62	17
Midi.....	74	23
2 h. p.m.....	77	25
6 P.M.....	73	22

Lundi, 6 mars 1882. 3 h. p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta.....	71	Louisville, Ky....	51
Atlanta, Ga.....	60	Memphis, Tenn...	73
Cincinnati, O...	57	Mobile, Ala.....	72
Charleston, S.C.	51	Montgomery, Ala.	73
Chattanooga, Tenn	64	Nashville, Tenn.	67
Cincinnati, O....	56	New Orleans, La..	77
Davenport, Iowa..	32	Omaha, Neb.....	32
Dubuque, Iowa...	36	Quincy, Ill.....	42
Galveston, Texas..	64	Savannah, Ga....	73
Indianola, Texas..	72	Shreveport, La..	72
Indianola, Ill....	42	Vicksburg, Miss..	76
Keokuk, Iowa....	38	St Paul, Minn....	30
Key West, Fla....	79	St Louis, Mo....	50
La Crosse, Wis....	32	Vicksburg, Miss..	76
Leavenworth, Kan	37	Yankton, D. T....	34

Nombre des sexes au-dessus de l'étage (sexes les plus bas).

Augusta.....	11.06	Nashville, Tenn	30 06
Chattn., Ill.....	48.11	New Orleans*...	1.02
Cincinnati, O..	87.05	Omaha, Neb....	5.05
Davenport, I..	6.02	Portland, Me..	7.10
Keokuk, Iowa..	7.05	Shreveport, La..	20.06
La Crosse, Wis.	5.00	St Louis, Mo....	15.07
Leavenworth, K	7.10	St Paul, Minn....	4.07
Louisville, Ky.	9 10	Vicksburg, Miss	44.07
Memphis, Tenn	36.00	Yankton.....	5.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les dernières 48 heures

Mariages.

Andrew Werner à Mlle Linda Krieger.
John Krieger à Mlle Clara A Wyatt.
Paul J Ryder à Mlle Catharine Gallagher.

Naissances.

Mme James H Leahey, un garçon, 17 décembre 1881.
.. Louis Kinne, un garçon, 5 février.
.. Jacob Wiesmer, une fille, 23 février.
.. C B Falconi, une fille, 21 février.
.. J P Dortier, 27 décembre 1881.
.. John Clark, un garçon, 22 nov 1880.
.. Leopold Thody, un garçon, 21 février.

Décès.

Mme Rose A Jenkins, 28 ans, coin Girod et Pelicians.
Henry Spillman, 57 ans, 93 rue Baronne.
Amelie Agnes Bohlsdorf, 1 an, 434 rue Bienville.
Marie Blanche, 11 ans, 127 rue St-Philippe.
E Bizzmith, 1 an, à bord du steamship Mississippi.
John Robinson, 5 mois, rue Galiade, entre Orleans et St-Joseph.
Elisabeth Cummings, 28 ans, City Insane Asylum.
Louis A Gascon, 23 ans, coin Dumaine et Derbigny.
Edward Zeize, 7 mois, 232 Sud Rempart.
Lydia Wagner, 54 ans, coin St-Denis et Treizième.
Mary Dalzell, 88 ans, rue Laurel, entre Austerlitz et Constantinople.
Sarah White, 24 ans, rue Magnolia, entre Philippe et Prairie.
John H Speer, 43 ans, 144 rue Perdido.
Augusta G A Bertier, 17 ans, 242 North Rampart.
Wesley Graham, c., 34 ans, rue Dublin, entre Barthe et Troisième.
Wm Armbruster, 34 ans, paroisse St-Charles.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 106 personnes, dont 19 de la phthisie pulmonaire, 4 de l'entérite, 3 (petits enfants) et 2 (vieillards) de la débilité, 6 d'affections du cœur, 3 de congestion cérébrale, 3 d'apoplexie, 1 de la maladie (aigue) de Bright, 4 de la pneumonie, 3 de la bronchite aiguë, 2 de la petite vérole, 2 de la fièvre typhoïde, 2 de la dentition.

Age.—Au-dessous d'un an, 23; de 1 à 2 ans, 6; de 2 à 5 ans, 2; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 7; de 25 à 30 ans, 12; de 30 à 40 ans, 9; de 40 à 50 ans, 7; de 50 à 60 ans, 11; de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 12; de 80 à 90 ans, 4; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalité.—Anglais, 2; Français, 2; Natifs de l'Australie, 1; Natifs de l'Amérique anglaise, 1; Allemands, 7; Irlandais, 11; Louisianais, 57; Espagnols, 5; Suisses, 1; Américains (autres que Louisianais), 18; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 62 personnes du sexe masculin, y compris 22 de couleur; 44 du sexe féminin, y compris 20 de couleur.

Il y a eu 10 décès à l'hôpital de charité, 3 à l'Hôtel-Dieu, 1 au Louisiana Retreat, 2 à l'asile des aliénés, 3 à d'autres institutions de charité.

Les coroners ont délivré 16 certificats de décès.

Il y a eu 8 morts-nés, dont 2 de couleur.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL.

Mme J A Ventress, J A Ventress Iberville; Hugh L Davis et femme, Westville, Miss; mme J de Tonnetta, Mississippi; mme Wm Metelle; T A Coleman, Texas; B S White, A E Watson, Grand Rapides, Mich; J S Perkins et famille, Assomption; T A Wall, Pauline Plantation; T A Bayless, Miss; Z T Carlton, Lena, Ark; F M Knowles, Washington, D C; J Adams et son, St Francis, New York City; C J Anderson, femme et enfant, Dubuque, Iowa; Dr N C Johnson et femme, Nlle Iberia, Miss; capt Geo Whittaker, Sewra; R A Dennis, Chicago; Alex G Pellet Colorado; E A Weeks, Louisville; R V Berry, Le; E M Seiferth, St-Louis; R C Hartley, Ohio.

Cour Supreme de l'Etat.—La cour suprême a refusé, hier, une nouvelle audition de cause dans le procès Dr. Yves Le Monnier contre le Dr. Joseph A. Beard.

Elle a également refusé une nouvelle audition de cause à Eliza Bartley, c., condamnée à vingt ans de travaux forcés par l'honorable Alfred Roman, juge de la section A, de la cour criminelle de district, pour avoir empoisonné Mamie Killean, petite fille de six ans.

Egalement, nouvelle audition de cause refusée dans les affaires suivantes: Stanislas Plaisance contre la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane; l'Etat en rel. Morris Ranger contre la ville de la Nouvelle-Orléans; A. G. De L'Isle contre la succession de J. M. Moss, de Jno A. Morris et autres contre J. L. Lalanne et autres; H. S. Bennett contre la Mechanics & Traders Ins Co; F. F. Roberts contre A. Zanzier; Jean Casabonne contre John Flathers; Emile Tannerot contre la Compagnie d'Assurance des Marchands; David Hearn et femme contre la St-Charles St. R. R. Co.; Mme Adèle Villars, Mme A. Soniat, contre Louis Fèivre; Edward E. Lebeave, administrateur contre Philip McCabe; succession de Daniel Edwards, Azema et Moisiaco contre Jas R. Warner; l'Etat contre Joseph George.

—Elle a maintenu l'arrêt de la cour du onzième district judiciaire, de la paroisse Sabine dans le procès de Joseph E. Barbo, condamné à cinq ans de travaux forcés, pour homicide.

Les arrêts rendus, hier, seront *lundi* le lundi, 13 du courant. Ce jour là, on appellera les affaires, et on les fixera au 10 de mois prochain.

Les plaidoiries dans le procès "N. O. Spanish Port and Lake Railroad" auront lieu le samedi, 11 du courant.

MM. Thos J. Semmes, chairman, Albert Voorhies, Percy Roberts, Samuel P Blanc, J. H. Kennard, E. M. Hudson, P. A. Dreux, John M. Bonner, J. C. Walker et Valle J. Rosier ont été nommés membres du nouveau comité d'examen. Leurs fonctions expireront au commencement du prochain terme.

Cour du recorder Mittenberger.—Tom Smith, James Marshall et Isidore Martin, accusés de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Tilly Smith, convaincue d'ivresse et d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées; Richard Coleman, convaincu d'indécence, ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Marshall Lewis, prévenu d'être entré dans le vapeur de Jesse K. Bell, dans l'intention d'y commettre un vol, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Jim Marshall et Sam Mack étaient accusés de bataille et de bris de paix; le premier a été condamné à $15 d'amende ou vingt jours de geôle de police; le second a été acquitté.

John Coy et Mme Tony Lewis, accusés de vol de nuit; François Bellevue, prévenu de vol—ont été fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Martin Rupp, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été envoyé en prison en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

John Lavelle, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $10 d'amende ou cent jours de détention à la geôle de police.

Kate Alje, accusée d'ivresse et de bris de paix, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa traduction devant les autorités. A défaut de cautionnement, elle passera vingt jours à la *geôle de police*.

Cour du recorder Davey.—Miss Whittaker, que Miss McJenkins accuse de vol, a été envoyée en prison, où elle restera jusqu'au jour de l'instruction. Elle n'a pu donner un cautionnement de $500. Il s'agit de plusieurs bijoux évalués à trois cents piastres, appartenant à Mlle Ella McJenkins et que l'inculpée aurait soustrait de la résidence de Mme McJenkins, au No. 429 de la rue Bourbon.

Wm Powell, prévenu d'avoir des objets qu'on croit avoir été volés; John Kelly, accusé de voies de fait—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

La Chambre de Commerce a siégé hier soir, sous la présidence de M. Horace Howard.

Un comité composé des représentants de la Chambre, de la Bourse aux produits, de la Bourse des Artisans et de la Bourse en coton, a présenté un mémoire qui est adressé à la Chambre des Représentants à Washington et dans lequel il est dit qu'il ne vient aux Etats-Unis que huit pays pour le commerce, du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Le document invite la Chambre des Représentants à prendre des mesures propres à remédier à ce malaise et établissant des meilleures relations entre les pays. Le mémoire a été adopté et la transmission en a été ordonnée.

Une communication de la Bourse au coton relativement au traité Hawaii, montrant qu'il est tout en faveur des Iles, et demandant qu'il soit abrogé, a été adoptée, et la transmission à la Chambre des Représentants, à Washington, a été ordonnée.

Une résolution du colonel Burwell, demandant au Congrès d'augmenter le nombre des stations le long de la côte du Golfe, a été adoptée.

Une lettre du département de l'intérieur à Washington, demandant à la Chambre de Commerce si les ascenseurs flottants (floating elevators) pour les grains, ont été employés à la Nlle-Orléans et s'il y a des obstacles à l'établissement de ces ascenseurs—a été lue. Le secrétaire a été chargé de répondre qu'il existe ici de ces ascenseurs et qu'il n'y a pas d'obstacles.

Une résolution de M. Forester Dolhonde déclarant que la Chambre de Commerce en appelle aux autorités municipales pour protester contre la persécution des Israélites en Russie, a été adoptée.

Après l'élection de plusieurs membres, la Chambre s'est ajournée.

Réunion d'ecclésiastiques et de laïques à l'Hôtel de Ville.—La sympathie des Russes à l'endroit des Israélites soulève partout une indignation bien vive. Il n'est pas un cœur honnête qui ne se laisse attendrir par le récit douloureux que nous transmet chaque jour le télégraphe, des atrocités que ces malheureuses créatures subissent en Russie avant d'en être presentées. Mûes par un sentiment d'humanité, nos autorités municipales ont convoqué hier, dans le salon du maire, les ministres de toutes les églises et les laïques les plus influents de la ville à demain de les consulter sur la sagesse de protester contre un état de choses avilissant un peuple et qui ne saurait être regardé d'un œil indifférent, par les autres peuples en ce siècle de civilisation.

Parmi les assistants, très nombreux, se trouvaient le Rév. Père Allen, de l'Eglise catholique; les ministres Gutheim, Chumacerire, Leucht et Weiss, de l'Eglise hébraïque; Markham et Witherspoon, de l'Eglise Presbytérienne; MM. Louis Grunewald, Albert Baldwin, E. A. Burke, Marion Baker, J. H. Keller, E. S. Heyward. L'assemblée a été appelée à l'ordre par le maire, et M. Percy Roberts, en une courte allocution, a expliqué l'objet de la réunion. Après que plusieurs ministres 'se furent prononcés en faveur d'une assemblée populaire, il a été convenu, M. Grunewald ayant offert l'usage gratuit de sa salle, qu'elle y aurait lieu le jeudi, 16 de ce mois. MM. H. M. Smith, Percy Roberts, E. A. Burke, E. S. Howard et Albert Baldwin, désignés par le maire, ont été priés de rédiger des résolutions qui seront soumises à l'assemblée; et MM. Wm. Fagan, Page M. Baker et John Phelps, de présider à l'organization de la manifestation; à ces derniers, incombera le devoir de trouver des orateurs qui voudront bien haranguer l'assemblée. Un ordre du général Beauregard a été reçue, l'auteur s'excusant de ne pouvoir assister à cette réunion préparatoire; mais félicitant les promoteurs de la mesure et souhaitant à celle-ci tout le succès possible.

M. H. M. Chumacerire a dit qu'à Londres des souscriptions de fonds pour venir en aide aux persécutés en Russie, s'étaient élevées, en une semaine, à $250,000; et que des souscriptions seraient recueillies à la Nlle-Orléans, par l'"Association de bienfaisance des Emigrants russes" dont M. Julius Weiss est président.

Paragraphes.—Le steamer "Hutchinson", capitaine Jas McC. Baker, est arrivé ici, de la Havane, hier matin. Il y avait à bord 948 boucauts de sucre, une quantité de bottes de cigares et de boucauts de tabac.

Voici la liste de ses passagers: W S Johnson, K L Bills, D S Woodold et femme, F C Rees, S Salazor, J D Shattleworth, L M Moffat, Mme L Theodore et fils, A Retter, L Leager, Jas Jaudin, A M Howe, J Mungan, J Milliken, A T Childs et femme, C Royston, F M Clarke, Chas Lawrence, J M Osgood, A R Stark, D R Bennett, W S Hankins, H S Wood et femme, W H Odell et femme, H C Leonard, et ses deux filles; W S Crosby, Willie George W Park et femme, J Chesney, John O'Brien, H D Wetmore, J P Wood, R J Scott, J Wikesell, W Aggiss, C F Moore, W H Dewelles, F M Carey, R Webster, H K Kelley, P F Smith, John Trotter, J M Forbush et femme.

—Le steamer "Chase" capitaine L. Peterson, est entré dans notre port, presque en même temps. Il vient de la Havane. Sa cargaison se compose de deux cent quarante boucauts de sucre. Il avait un seul passager, M. Michael Reardon.

—Hier matin, à quatre heures, un incendie occasionné par une chandelle allumée, laissée sur l'alège d'une fenêtre, a la résidence de M. H. L. Bickel, No 414 de la rue Robertson, a été promptement éteint. La bâtisse appartient à M. J. Davidson.

—Une locomotive du chemin de fer du Fort Esperon s'est heurtée, à l'intersection de la rue Readon, contre une charrette à lait conduite par M. A. Torregano, qui, en se précipitant du véhicule, s'est légèrement blessé au dos. Le cheval a eu la mâchoire brisée; on ne croit pas qu'il puisse survivre à ses blessures. La charrette a été fortement endommagée.

—M. John Kelly s'est présenté, hier matin, devant le recorder Davey; il a formulé une plainte contre M. M. J. Condon, domicilié au No 261 de la rue Dryades. Il l'accuse de lui avoir donné un coup de couteau au poignet droit.

—Buffy O'Neil et Félicie Banton—(toutes deux de couleur)—que John Mathison, c, accuse de lui avoir volé trente piastres, ont été arrêtées au coin des rues St.-Louis et Dauphine.

—Paul Cuni, âgé de dix ans, a été renversé par une charrette, dans la rue Dauphine, près Dumaine; les roues lui sont passées sur le pied droit. On l'a transporté chez lui, à l'enseigne Hôpital et Décatur.

—Un feu de cheminée a été éteint à la résidence de M. A. B. Cammack, No 121 de la rue Conti.

—Des malfaiteurs ont brisé une des vitres du revarbère de l'encoignure Esplanade et Dauphine.

—Hier matin, à neuf heures, Edward Bermeder, âgé de vingt-quatre ans, en coupant du bois dans le canal de la rue Bienville, s'est coupé à la jambe gauche. On l'a transporté chez lui, coin Bourgogne et Ste Anne.

—Le bateau à vapeur "Whisper" en arrivant hier matin, à six heures, à son quai, au pied de la rue Conti, s'est heurté contre l'"Alvin" qui a été avarié. Les réparations coûteront une vingtaine de piastres.

—Thomas Jones, c, atteint de la petite vérole, a été envoyé à l'hôpital Lusenberg, du No 41 de la rue Franklin.

—Au mois de septembre dernier, un vol de linge a été fait à la résidence de Mme J. C. Beard. Flora Butler, c, qui était employée par cette dame, est partie peu après pour Eaton-Rouge. Mme Beard ayant appris que Flora, depuis son arrivée dans cette dernière ville, portait à l'église de belles robes, s'y est rendue et s'est assurée que les robes que Flora portait étaient celles qui avaient été volées chez elle. Elle est revenue ici et a formulé une plainte contre l'ex-employée, devant le recorder Davey.

M. Gaster, membre de la police secrète, muni de l'ordre d'arrestation, est parti pour Baton Rouge, et il a arrêté Flora. Il est arrivé, hier soir, avec Flora prisonnière et la linge volé.

—Hier, à une heure de l'après-midi, Richard Watkins, âgé de trente ans, matelot du steamer "Louisiana," amarré au pied de la rue Toulouse, en descendant d'une échelle, est tombé d'une hauteur de treize pieds sur le quai et a reçu plusieurs contusions graves à la jambe gauche. On l'a transporté à l'hôpital.

—Un feu de cheminée a été éteint hier matin, à onze heures et demie, dans les dépendances de la maison No 296 de la rue Peyrdras. Les Sapeurs-pompiers estiment cinq piastres.

—Henri Meyers, a, [âgé de dix-huit ans,] qui s'est évadé, récemment, de la maison de correction, a été arrêté dans la rue du Canal, entre Claiborne et Derbigny.

Le bureau de police s'est réuni hier soir.

Le policeman D. W. Pillsbier, accusé de s'être ivré à un bal, d'avoir troublé la paix dans le "beat" No 3 du chemin de fer de la rue Claiborne, où l'officier Reis a été blessé; le policeman L. Melchior, accusé d'avoir insulté et arrêté illégalement M. Eugène Kauff, d'avoir voulu se battre avec M. Fred Huff, à Pencoucoure Canal et Royale, ont été rayés des cadres.

—Jeunes et vieilles gens faites usage d'un et allez fortifiant le Elixir Malakoff.

Compagnies de Pompiers.

Par une de ces confusions si fréquentes dans les ateliers d'imprimerie, trois compagnies de pompiers ont été oubliées dans notre compte-rendu général. Nous le regrettons beaucoup, et nous insérons ci-dessous, la partie du rapport qui les concerne:

CREOLE STEAM No 9.

Président—Robert Brewster,
Vice-président—Charles R Kennedy,
Trésorier—Charles A Butler,
Secrétaire—Jacob Vollrath,
Foreman—Frank Kathman,
1er assistant—Patrick J O'Brien,
2d assistant—Paul Bonneau,
Gardien—Edward J Hevron.

Cette compagnie est composée de l'élite de notre jeune génération qui s'est distinguée par son zèle constant et son excellente tenue. La machine, L A Willis, du nom de la femme du défunt gouverneur, était resplendissante de décorations, mais trop nombreuses pour être mentionnées. Elle est d'Lincoln de première classe. Sur la cheminée on avait placé un vaste coussin où l'on voyait la tête dorée d'un daim. De beaux paniers de fleurs décoraient le support. Les hommes de cette compagnie avaient des chemises rouges avec un numéro médaillé, des pantalons noirs, des casques et des ceintures de même couleur. La Creole Steam Engine Co No 9 était une des plus remarquables de la procession. Avec les hommes qui la composent la compagnie Créole ne peut que prospérer.

HOPE HOOK & LADDER No. 3.

Toujours prête.

Président—J B Fojet,
Secrétaire—C Heanan,
Trésorier—C Barrus,
Foreman—Wm Swan,
1er Assistant—E Brown,
2me Assistant—C Peterson,
House Keeper—Geo Olliver.

Le chariot A. P. Kip, du dernier modèle, était parfaitement orné et décoré. Le comité n'avait épargné ni peine, ni argent pour lui donner de l'éclat. Le chariot portait les statues de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. La première et la troisième étaient vêtues de blanc et la seconde, Lady Hope, était en plein deuil.

45 hommes actifs et 20 exempts étaient en ligne, avec leur uniforme brillant. Ils avaient la marche de ces véhicules habituée à braver tous les dangers. Les chevaux Fitzgerald et Olliver étaient les favoris de la procession.

PERSEVERANCE STEAM No 13.

Président—John Fitzpatrick,
Vice-Président—Chas W. Byrne,
Secrétaire—Remy Fitz,
Trésorier—Joseph Dipman,
Foreman—John J. Kushner,
1er Assistant—John Dempsey,
2nd Assistant—Edward J. Shaw.

La pompe Asmokeg de troisième classe, plaquée de nickel et d'argent, était aussi brillante que possible. Elle était garnie de satin blanc avec des franges d'or. Une garde paire de cornes d'élan, ornées de rubans, s'étendaient du siège du cocher à la cheminée, avec des devises de la compagnie. Les décorations ont été admirées tout le long de la route Six beaux chevaux brillamment caparaçonnés traînent la machine. Les cordes étaient soutenues par 85 hommes portant des chapeaux noirs, des chemises rouges bordées de velours noir, avec un numéro métallique sur la poitrine et des pantalons noirs.

La magistrature et les manifestations hostiles à la République, en France.

Les deux arrêts rendus par la cour de cassation, jugeant disciplinairement, dans les affaires du président du tribunal civil d'Orange, M. Benoit de la Pailleonne et de M. Pansier, juge suppléant et tribunal de Carpentras, donnent lieu à de nombreux commentaires dans la presse. Pour rappeler les faits qui ont motivé les poursuites exercées contre ces deux magistrats. Il s'agissait dans l'un et l'autre cas, de manifestations hostiles au gouvernement de la République. La cour de cassation n'a pas hésité à sévir par des peines relativement à la gravité des faits incriminés. Le président du tribunal d'Orange a été frappé de la peine de la suspension pendant un mois; le juge de Carpentras a été déclaré démis de ses fonctions, ce qui constitue la plus forte peine disciplinaire qui puisse atteindre un magistrat.

Ces deux arrêts de la haute cour semblent produire sur beaucoup de gens l'effet d'une révélation. Cette juridiction disciplinaire de la cour de cassation ne s'exerçant que très rarement, beaucoup de personnes ne savent même pas qu'elle existe et se figurent que l'inamovibilité assure aux magistrats une absolue impunité pour tous les manquements à leurs devoirs professionnels, pour toutes les attaques, plus ou moins manifestes, dont ils peuvent se rendre coupables envers les pouvoirs établis. Cette croyance assez répandue dans les milieux politiques a beaucoup effrayé l'inamovibilité est une des causes qui ont le plus contribué à en faire condamner le principe par les esprits superficiels. Il n'est pas admissible, disait-on, qu'un magistrat, par cela seul qu'il est inamovible, puisse trahir à son gré le gouvernement au nom duquel il rend la justice. Donc il faut renoncer à l'inamovibilité.

Les deux arrêts que nous venons de rappeler montrent le peu de fondement d'un tel raisonnement. Il résulte de ces arrêts que, si l'inamovibilité est, pour le magistrat, une garantie d'indépendance, garantie qui lui est octroyée non point dans son intérêt propre, mais dans l'intérêt des justiciables, elle n'est nullement une garantie contre les justes châtiments méritées. Cela est visible surtout pour le cas du président du tribunal civil d'Orange. Quelle faute avait commise ce magistrat? Une faute relativement légère. Il avait renversé d'un coup de canne l'inscription placée sur la façade, le jour de la fête de la République, devant le Palais de Justice. Pour ce fait, ledit président a été suspendu de ses fonctions pendant un mois, et encore a-t-il fallu, pour que la peine n'ait pas été plus grave, que le pourvoi porté en cassation par l'administration ministérielle ne fut déclaré irrecevable, et ce principe se trouvait sans contrepoids, si véritablement il conférait le privilège exorbitant de l'impunité.

On peut alléguer, il est vrai, que ce contre-poids n'a pas toujours fonctionné agissant que cela eût été nécessaire pour rappeler certains magistrats au respect des institutions existantes; mais il ne pouvait en être autrement lorsque le gouvernement était aux mains d'hommes très mal disposés eux-mêmes en faveur de nos institutions et plutôt enclins à favoriser qu'à réprimer les attaques contre la République. Quand un gouvernement comme celui du 16 mai donnait lui-même le signal des manifestations hostiles aux institutions républicaines, comment la cour de cassation, qui ne se trouvait point régulièrement saisie par le ministre de la justice des faits délictueux, aurait-elle pu sévir? Mais la situation est autre maintenant. Le gouvernement n'appartient plus aux ennemis déclarés et à la plus belles robes, s'y est rendue et s'est assurée que les robes que Flora portait étaient celles qui avaient été volées chez elle. Elle est revenue ici et a formulé une plainte contre l'ex-employée, devant le recorder Davey.

M. Gaster, membre de la police secrète, muni de l'ordre d'arrestation, est parti pour Baton Rouge, et il a arrêté Flora. Il est arrivé, hier soir, avec Flora prisonnière et la linge volé.

—Hier, à une heure de l'après-midi, Richard Watkins, âgé de trente ans, matelot du steamer "Louisiana," amarré au pied de la rue Toulouse, en descendant d'une échelle, est tombé d'une hauteur de treize pieds sur le quai et a reçu plusieurs contusions graves à la jambe gauche. On l'a transporté à l'hôpital.

—Un feu de cheminée a été éteint hier matin, à onze heures et demie, dans les dépendances de la maison No 296 de la rue Peyrdras. Les Sapeurs-pompiers estiment cinq piastres.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Déroute des Français par les insurgés en Algérie.—Revanche des Français.

Alger, 5—Une dépêche de Aïnsefra rapporte qu'un corps de 300 français faisant une reconnaissance dans la direction du Sud a été mise en déroute par des insurgés.

1500 insurgés ont ensuite essayé de barrer le passage aux Français, mais ils ont été complètement défaits. Ils ont perdu 100 tués et blessés. Les Français n'ont eu que 12 hommes tuésou blessés.

Vues modérées du sultan.

Paris, 5—Un télégramme d'Alexandrie dit:

Arabi Bey, ministre de la guerre, a reçu une nouvelle lettre du sultan, approuvant la modération de sa conduite et le requérant de respecter les représentations et les droits internationaux, de façon à éviter tout conflit avec l'Angleterre et la France.

La nouvelle banque qui doit succéder à l'Union Générale.

Paris, 6—On lit dans le "Messager": La nouvelle banque que l'on propose d'élever sur les ruines de "l'Union Générale" aura un capital nominal de 50,000,000 de francs. Des bons donnant droit à une part dans les gains seront alloués aux actionnaires et ordonnés de "l'Union Générale" en qualité de compensation partielle de leurs pertes.

Sentences des nihilistes.

St-Pétersbourg, 5 mars—Voici les différentes sentences prononcées contre les nihilistes, d'après le "Messager officiel". Elles sont les mêmes que celles qui ont déjà été rapportées, à l'exception de celle de Charkof. Le Moniteur ajoute à cette dépêche officielle que la foule demandait à haute voix que la sentence de mort fut exécutée sur la place publique.

Le chariot A. P. Kip, du dernier modèle, était parfaitement orné et décoré. Le comité n'avait épargné ni peine, ni argent pour lui donner de l'éclat. Le chariot portait les statues de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. La première et la troisième étaient vêtues de blanc et la seconde, Lady Hope, était en plein deuil.

45 hommes actifs et 20 exempts étaient en ligne, avec leur uniforme brillant. Ils avaient la marche de ces véhicules habituée à braver tous les dangers. Les chevaux Fitzgerald et Olliver étaient les favoris de la procession.

PERSEVERANCE STEAM No 13.

Président—John Fitzpatrick,
Vice-Président—Chas W. Byrne,
Secrétaire—Remy Fitz,
Trésorier—Joseph Dipman,
Foreman—John J. Kushner,
1er Assistant—John Dempsey,
2nd Assistant—Edward J. Shaw.

La pompe Asmokeg de troisième classe, plaquée de nickel et d'argent, était aussi brillante que possible. Elle était garnie de satin blanc avec des franges d'or. Une garde paire de cornes d'élan, ornées de rubans, s'étendaient du siège du cocher à la cheminée, avec des devises de la compagnie. Les décorations ont été admirées tout le long de la route Six beaux chevaux brillamment caparaçonnés traînent la machine. Les cordes étaient soutenues par 85 hommes portant des chapeaux noirs, des chemises rouges bordées de velours noir, avec un numéro métallique sur la poitrine et des pantalons noirs.

La magistrature et les manifestations hostiles à la République, en France.

Les deux arrêts rendus par la cour de cassation, jugeant disciplinairement, dans les affaires du président du tribunal civil d'Orange, M. Benoit de la Pailleonne et de M. Pansier, juge suppléant et tribunal de Carpentras, donnent lieu à de nombreux commentaires dans la presse. Pour rappeler les faits qui ont motivé les poursuites exercées contre ces deux magistrats. Il s'agissait dans l'un et l'autre cas, de manifestations hostiles au gouvernement de la République. La cour de cassation n'a pas hésité à sévir par des peines relativement à la gravité des faits incriminés. Le président du tribunal d'Orange a été frappé de la peine de la suspension pendant un mois; le juge de Carpentras a été déclaré démis de ses fonctions, ce qui constitue la plus forte peine disciplinaire qui puisse atteindre un magistrat.

Ces deux arrêts de la haute cour semblent produire sur beaucoup de gens l'effet d'une révélation. Cette juridiction disciplinaire de la cour de cassation ne s'exerçant que très rarement, beaucoup de personnes ne savent même pas qu'elle existe et se figurent que l'inamovibilité assure aux magistrats une absolue impunité pour tous les manquements à leurs devoirs professionnels, pour toutes les attaques, plus ou moins manifestes, dont ils peuvent se rendre coupables envers les pouvoirs établis. Cette croyance assez répandue dans les milieux politiques a beaucoup effrayé l'inamovibilité est une des causes qui ont le plus contribué à en faire condamner le principe par les esprits superficiels. Il n'est pas admissible, disait-on, qu'un magistrat, par cela seul qu'il est inamovible, puisse trahir à son gré le gouvernement au nom duquel il rend la justice. Donc il faut renoncer à l'inamovibilité.

Les deux arrêts que nous venons de rappeler montrent le peu de fondement d'un tel raisonnement. Il résulte de ces arrêts que, si l'inamovibilité est, pour le magistrat, une garantie d'indépendance, garantie qui lui est octroyée non point dans son intérêt propre, mais dans l'intérêt des justiciables, elle n'est nullement une garantie contre les justes châtiments méritées. Cela est visible surtout pour le cas du président du tribunal civil d'Orange. Quelle faute avait commise ce magistrat? Une faute relativement légère. Il avait renversé d'un coup de canne l'inscription placée sur la façade, le jour de la fête de la République, devant le Palais de Justice. Pour ce fait, ledit président a été suspendu de ses fonctions pendant un mois, et encore a-t-il fallu, pour que la peine n'ait pas été plus grave, que le pourvoi porté en cassation par l'administration ministérielle ne fut déclaré irrecevable, et ce principe se trouvait sans contrepoids, si véritablement il conférait le privilège exorbitant de l'impunité.

On peut alléguer, il est vrai, que ce contre-poids n'a pas toujours fonctionné agissant que cela eût été nécessaire pour rappeler certains magistrats au respect des institutions existantes; mais il ne pouvait en être autrement lorsque le gouvernement était aux mains d'hommes très mal disposés eux-mêmes en faveur de nos institutions et plutôt enclins à favoriser qu'à réprimer les attaques contre la République. Quand un gouvernement comme celui du 16 mai donnait lui-même le signal des manifestations hostiles aux institutions républicaines, comment la cour de cassation, qui ne se trouvait point régulièrement saisie par le ministre de la justice des faits délictueux, aurait-elle pu sévir? Mais la situation est autre maintenant. Le gouvernement n'appartient plus aux ennemis déclarés et à la plus grande majorité de la Chambre des députés républicains. Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, en a informé le corps diplomatique.

Le ministre saintchien a présenté immédiatement au Prince Milan les félicitations de l'Empereur François-Joseph.

Préliminaires de paix entre le Chili et le Pérou—L'affaire des reclamations Landreau—Fièvre jaune.

Panama, 26 fév.—Des avis de Lima annoncent que M. Trescott et le ministre chilien Balmaceda ont rédigé un protocole qui sera soumis au gouvernement péruvien que pourra reconnaître le Chili. Il servira de base à un traité de paix entre les deux pays.

Le protocole laisse en réserve la question d'indemnité, mais reconnaît au Chili le droit à une partie du territoire péruvien.

Il accorde 90 jours à M. Trescott pour remplir ces conditions. On croit qu'il réussira dans l'intervalle à trouver un gouvernement péruvien acceptable.

La lutte continue entre les autorités et des corps détachés de pérueviens. Dans un de ces engagements, ces derniers ont subi de fortes pertes.

On trouve au palais les documents relatifs à la réclamation Cochet et Landreau. Ils seront publiés; on s'attend à d'intéressantes révélations.

La fièvre jaune règne à Trujillo. Elle a fait 70 victimes dans l'armée.

La fièvre typhoïde existe aussi à Iquiqui.

INONDATIONS.

Effroyable situation à Helena. Secours.

Memphis, 5—Le fleuve marque 35 pieds 7 pouces au-dessus des basses eaux.

Les citoyens sont au travail et vont sauver de sauver la levée devant la ville. La hausse des eaux sur les terres basses de derrière la ville a lieu en proportion de celle du fleuve. Si les levées sont rompues, lundi, elle deviendra plus rapide.

Situation de plus en plus triste. 15,000 personnes à secourir.

Memphis, 6—Le fleuve ici est stationnaire, mais va sans doute hausser de nouveau, cette nuit, à cause des fortes pluies qui ont eu lieu dans toute cette région: ce qui rend la situation de plus en plus déplorable.

Dans une entrevue avec un reporter de la presse associée le commissaire Musgrave a dit que, dans les comtés de Crittenden, Lee, Poinsett, Cross, Craighead, St-Francy's, Phillips, Desha, Chicot et Monroe, Ark., il savait qu'il y avait plus de 20,000 personnes dans le besoin. Le gouvernement se chargera de les nourrir pendant au moins quarante jours